



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Charente-Maritime

SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES ET MARAIS D'AUNIS
1 ter, rue de la procession
17170 COURCON

JEUDI 07 DECEMBRE 2023 – 14H30
SAINT-MÉDARD D'AUNIS – SALLE DE L'ARCHIPEL – RUE DES ECOLES

LISTE DES DELIBERATIONS

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Désignation du secrétaire de séance

DECIDE de désigner Madame Line MÉODE pour remplir cette fonction.

Vote : pour : 11, contre : 00, abstention : 00

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 22 septembre 2023

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2023.

Vote : pour : 11, contre : 00, abstention : 00

COMMANDE PUBLIQUE – FINANCES LOCALES

3. Campagne de piégeage contre les rongeurs aquatiques exogènes envahissants 2024-2026 – Attribution des marchés

Compte tenu des résultats de la consultation, de la réunion de la Commission d'Appel d'offres du 07/12/2023, qui valide un montant total de moins de 210.000€,
Compte tenu de la délégation donnée au Bureau pour traiter des questions relatives à la commande publique pour des montants compris entre 40.000 € et 214.000 €,

Renvoi de la question au Bureau Syndical

4. Compétence Facultative – Secteur CdC Aunis Sud – PAPI Convention repères de crues

Le projet de convention est encore en discussion et finalisation.

Renvoi de la question à la prochaine séance

5. Budget Principal – Décision modificative n° 1

Créance de 788,27 € datant de 2017 restant à recouvrer. Si impayé souhaitable de constituer une provision.

Le Comité souhaite que cette séance soit recouverte et demande aux services du Trésor de tout mettre en œuvre pour cela.

Report de la question.

FONCTION PUBLIQUE

6. Revalorisation des frais de mission

L'arrêté du 20 septembre 2023 (JO du 21/09/2023), a réévalué les taux des frais de mission (Hébergement et repas) à compter du 22 Septembre 2023.

ACTUALISATION de la délibération précédente sur le même objet.

Vote : pour : 11, contre : 00, abstention : 00

7. Consultation CDG 17 – Protection Sociale Complémentaire volet prévoyance

L'employeur (SYRIMA) va devoir contribuer à hauteur de 50% minimum de la cotisation payée par ses agents par le biais d'un contrat collectif à adhésion obligatoire.

Le Centre de gestion de la Charente-Maritime (CDG 17) a décidé de lancer en 2024 une procédure de marché public afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.

DONNE MANDAT pour lancer la procédure de marché public nécessaire à sa conclusion et mises au point

Vote : pour : 11, contre : 00, abstention : 00

8. Institution de la Prime pouvoir d'achat 2023 pour certains agents

Décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 **permet** d'instituer pour certains agents publics une « *prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire* ».

Le Comité Syndical **retient le montant brut maximum** de la prime pour toutes les tranches prévues par le Décret.

Vote : pour : 11, contre : 00, abstention : 00

AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLEE

Question inscrite à l'ordre du jour ayant reçu l'aval du Comité Syndical :

9. PTGE – Marché d'animation subséquent n° 2 – Avenant de prolongation de délai

Le **groupement LISODE & ENVILYS** (LISODE Mandataire), est titulaire d'un accord cadre ayant trait à la concertation dans le cadre de la réalisation du PTGE du Bassin du Curé.

Marché subséquent **2** : concertation sur les phases d'état des lieux et de diagnostic jusqu'à la validation du diagnostic du PTGE (également au COPIL) qui devrait aboutir **avant fin 2023**.

Compte tenu du déroulement des ateliers de concertation passés, il resterait encore deux ateliers à organiser (Janvier et Mars) suivi du COPIL en Mai/Juin 2023.

AVENANT de prolongation de délai de 7 mois au marché subséquent n° 2 du PTGE.

Vote : pour : 11, contre : 00, abstention : 00